

DIVISION DU PREMIER DEGRE

Réf. : 2022-DSDEN 92-D1D n° 2022-45

 Affaire suivie par : Zohra AOUBAÏDA

☎ : 01.71.14.27.51

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

	Rectorat	A	INSPE
	DSDEN		Universités et IUT
	78		Gds. Etab. Sup
	91		CANOPE
I	92		CIEP
	95		CIO
	Circonscriptions	A	CNED
	78		CREPS
	91		CROUS
A	92		DDCS
	95		78
	Lycées		91
	78		92
	91		95
A	92		DRONISEP
	95		INS HEA
	Collèges		INJEP
	78		SIEC
	91		Unités pénitentiaires
A	92		UNSS
	95		Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles		
	78		78
	91		91
A	92		92
	95		95
	Écoles privées		
	Collèges privés		
	Lycées privés		
	MELH		
	LYCEE MILITAIRE		
A	EREA		
A	ERPD		

Nature du document :

Nouveau

Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 2 p.

Annexe 25 p.

Total 27 p.

Nanterre, le 20/09/2022

Dominique FIS,
directrice académique

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles ;
Mesdames et Messieurs les instituteurs et les professeurs des écoles,
S/c de
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
S/c de
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du 2nd degré,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'ERPD et d'EREA

Objet : Démarches administratives des enseignants du 1^{er} degré titulaires et stagiaires

Référence(s) :

POINTS CLES : MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET INFORMATION AUX ENSEIGNANTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

NOUVEAUTES : NOUVELLE MISE EN PLACE

CALENDRIER : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

CONTACT en cas de difficultés (Optionnel) :

L'objet de cette circulaire est de vous accompagner dans vos démarches administratives, tout au long de l'année scolaire 2022-2023. Elle est disponible en ligne sur ARIANE, accompagnée des formulaires administratifs. J'attire votre attention sur le fait que seuls ces formulaires sont à utiliser cette année, tout autre document étant proscrit.

1. Accès aux différentes applications

- 1.1 numéro d'identification NUMEN** (Annexe 1-1)
- 1.2 Accès à I-prof** (Annexe 1-2)
- 1.3 Accès à COLIBRIS** (Annexe 1-3)

2. Absences et congés

2.1 Congés liés à l'arrivée d'un enfant

- 2.1.1 Congé de maternité** (Annexe 2-1)
- 2.1.2 Congé de paternité** (Annexe 2-2)
- 2.1.3 Congé parental** (Annexe 2-3)
- 2.1.4 Congé d'adoption** (Annexe 2-4)
- 2.1.5 Demande de congés liés à l'arrivée d'un enfant**
(Annexe 2-5)
- 2.1.6 Demande d'absence** (Annexe 2-6)

3. Transport domicile/travail

3.1 Remboursement partiel des frais de transport et demande de remboursement

- (Annexe 3-1)
- (Annexe 3-1-2 et 3a/3b/3c)

3.2 Allocation spéciale destinée à dédommager partiellement de leurs frais de transport les personnels handicapés qui ne peuvent emprunter les transports en commun par leur mobilité

- (Annexe 3-2)
- (Annexe 3-2-1)

3.3 Forfait mobilité durable

- (Annexe 3-3)
- (Annexe 3-4)

4. Changement de domiciliation bancaire (Annexe 4)

5. Demande de supplément familial de traitement

- (Annexe 5)

Dominique FIS